

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 19 mai 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. BERTELOOT - M. BEKHTAOUI

Membres absents : M. ALLAERT

OBJET DE LA DELIBERATION

Groupes scolaires Greuze et Joffre - Changement de dénomination : groupes scolaires « de la Colombière » et « Beaumarchais »

Madame Bernard, au nom de la commission de la réussite éducative, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a engagé une opération de renouvellement urbain du quartier Greuze. L'amélioration de la qualité de vie des habitants passe par des opérations d'urbanisme et d'aménagement ainsi que par une amélioration de l'image du quartier.

Dans ce cadre, la rénovation du groupe scolaire Greuze a été réalisée. Toutefois, la dénomination même de ce dernier est associée, pour de nombreux habitants, à une image négative du quartier.

C'est pourquoi les conseils des écoles maternelle et élémentaire ont suggéré de dénommer ce groupe scolaire « de la Colombière », à l'instar du centre de loisirs implanté sur ce site.

Par ailleurs, les parents d'élèves et les enseignants des écoles maternelle et élémentaire Joffre souhaitent changer le nom de leur groupe scolaire pour le dénommer « Beaumarchais ». Cette nouvelle dénomination fait référence au nom de la rue dans laquelle se situe l'entrée officielle de l'école.

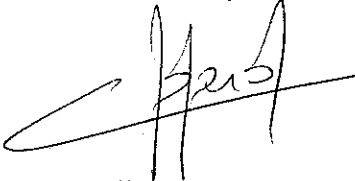
Monsieur l'Inspecteur d'Académie ainsi que Madame l'Inspectrice de la circonscription de Dijon Est et Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Dijon Centre, consultés à ce sujet, ont émis un avis favorable à ces changements de dénomination.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la réussite éducative, je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le principe d'un changement de dénomination du groupe scolaire Greuze,
- dire que ce groupe scolaire portera désormais le nom de « groupe scolaire de la Colombière »,
- approuver le principe d'un changement de dénomination du groupe scolaire Joffre,
- dire que ce groupe scolaire portera désormais le nom de « groupe scolaire Beaumarchais ».

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, *L'Adjointe*


Colette Popard

PUBLIÉ LE 26/05/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MAI 2008

